

Pony lève 23 millions d'euros pour redéfinir la mobilité durable en France

En adoptant une stratégie singulièrement ancrée dans la durabilité, le respect des spécificités locales, et une intégration étroite avec les collectivités, la startup angevine a su séduire de grands acteurs de la micromobilité.

Temps de lecture : minute

18 septembre 2024

Tout vient à point à qui sait attendre. Fondée en 2017 par Paul-Adrien Cormerais et Clara Vaisse, Pony s'est dès le début distinguée dans un marché où la concurrence est rude, face à des acteurs internationaux tels que Bird, Lime, ou encore Dott. Ses valeurs singulières lui permettent aujourd'hui de donner à voir une trajectoire disruptive et de faire entrer au capital Blast.Club, ADEME Investissement, Colam Impact, La Poste Ventures (opéré par XAnge), Smart Lenders Asset Management. Ces cinq nouveaux investisseurs rejoignent les historiques Xplore by Épopée Gestion, DEMETER et NACO à l'occasion d'une série B de 23 millions d'euros.

Une stratégie durable centrée sur la qualité et l'intégration locale

Contrairement à ses concurrents, Pony ne mise pas sur une hypercroissance rapide à l'échelle internationale. L'entreprise se concentre sur le marché français, en intégrant les particularités culturelles et réglementaires de chaque ville. "Cette approche permet

d'éviter les erreurs de surexpansion commises par d'autres acteurs du secteur, qui investissent massivement dans des infrastructures coûteuses et parfois mal adaptées aux besoins locaux", explique Paul-Adrien Cormerais.

Mais ce n'est le seule point qui fait de l'angevine, une originale. La startup conçoit et fabrique elle-même ses vélos *longtail* pensés pour être robustes et adaptés à un usage partagé. *"Ce modèle de vélos cargo à deux places est le seul de ce type disponible en libre-service dans le monde",* rappelle Paul-Adrien Cormerais.

De plus, soucieuse d'être la meilleure élève de la promo micromobilité, l'entreprise s'efforce de s'intégrer aux infrastructures de transport en commun et aux règles de stationnement en vigueur dans chaque ville où elle opère. Cela permet de créer des synergies efficaces avec les collectivités locales, évitant ainsi le désordre observé dans certaines villes où des flottes de trottinettes électriques mal régulées ont suscité des controverses.

Une dette stratégique

Après un premier tour de table en seed en 2019 et une série A en 2022 ayant permis de lever 9 millions d'euros, Pony clôture tout juste une série B à hauteur de 23 millions d'euros. *"13 millions en fonds propres et 10 millions sous forme de dette « asset-backed ». Ce type de financement adossé à des actifs, souvent réservé à des projets d'infrastructures matures, est inédit à cette échelle pour une entreprise de mobilité partagée en France. Il permet à Pony d'envisager le déploiement de flottes massives de véhicules sans avoir à se soucier excessivement de leur financement. Cette levée de fonds est aussi un signe fort de la croissance rapide et maîtrisée de la startup",* se réjouit le cofondateur.

Cette belle somme devrait lui permettre de renforcer ses capacités

opérationnelles et de répondre à une demande croissante. Actuellement en cours de déploiement dans 21 villes, l'entreprise ambitionne de proposer plus de 30 000 *longtails* et trottinettes partagés dans 40 villes d'ici à 2027, tout en atteignant l'équilibre financier à l'horizon 2025.

Validée par les leaders

Deux acteurs majeurs ont notamment rejoint le capital de Pony lors de cette levée de fonds : La Poste Venture et ADEME Investissement. Ces partenariats stratégiques renforcent non seulement la légitimité de Pony dans le domaine de la mobilité durable, mais apportent également des synergies opérationnelles cruciales.

“L’ADEME, en tant que régulateur des questions de mobilité durable et bras armé du Ministère de l’Environnement, valide ainsi la stratégie de Pony, qui privilégie une approche lente et réfléchie, contrairement à certains concurrents ayant opté pour une expansion rapide et mal maîtrisée. L’entrée de l’ADEME au capital symbolise une reconnaissance officielle du rôle pionnier de Pony dans la transformation du secteur de la micromobilité. La Poste, de son côté, représente un atout logistique majeur. Grâce à son réseau national et sa flotte de vélos électriques, La Poste permettra à Pony d’optimiser ses opérations de recharge des véhicules, notamment via le remplacement des batteries, un processus coûteux et chronophage. Ce partenariat permettra également à Pony de s’étendre dans des zones moins desservies, en s’appuyant sur l’infrastructure existante de La Poste”, se réjouit le cofondateur.

Grâce à ces nouveaux financements et ces partenariats stratégiques, tout porte à croire que Pony est en passe de devenir un acteur incontournable de la mobilité durable en France.



À lire aussi

Depuis Angers, Pony lève 6 millions d'euros pour développer une mobilité douce et respectueuse

Article écrit par Astrid Briant